

Faculté de droit

M2 Droit des organisations internationales

Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Modalités contrôle des connaissances MASTER 2 DROIT DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES Année 2024-2025			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Sujet et acteurs	14	2	Contrôle continu
Maintien de la paix et de la sécurité internationale	12	2	Contrôle continu
<i>Theory of international organisations</i>	18	2	Ecrit 5h
Contentieux international approfondi	14	2	Contrôle continu
Responsabilité des organisations internationales	15	2	Contrôle continu
Droit de la fonction publique internationale	15	2	Contrôle continu
Droit diplomatique	12	2	Contrôle continu
Droit international des Droits de l'Homme	20	2	Contrôle continu
Droit régional	12	1	Contrôle continu
<i>International human rights law</i>	20	2	Grand Oral
Grand Oral pourtant sur toutes les matières des UE 1, 2, 3 et libre	0	5	Grand Oral
Anglais (TD)	15	2	Contrôle continu
Séminaire de professionnalisation	20	2	Contrôle continu
Séminaire de recherche juridique	15	2	Pas d'évaluation
TOTAL SEMESTRE 3	202 H	30	
SEMESTRE 4			
Stage et rapport de stage OU Mémoire de recherche	0 H	30	Soutenance
TOTAL SEMESTRE 4	0 H	30	

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourraient notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.

